



Virginie Montagné
IMMOBILIER

15 rue de l'Industrie
31000 Toulouse
TEL/FAX : 05.61.62.10.79
e-mail : vm-immo@wanadoo.fr
site : <http://www.vm-immo.com>

HONORAIRES D'AGENCE (applicables à compter du 01/05/2018)

Conforme à la loi du 1^{er} avril 2017 et à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatifs à la publicité des prix pratiqués par les professionnels intervenant dans la transaction immobilière.

Pour la mise en vente du bien : Reportage photos, publication des annonces de commercialisation, entremise et négociation, accompagnement pour signature promesse de vente chez notaires, suivi du dossier jusqu'à réitération de l'acte authentique.

Pour la mise en location du bien : Reportage photos, publication des annonces de commercialisation, entremise et négociation, signature du bail, établissement états des lieux d'entrée et sortie.

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989 /habitation principale)

Entremise et négociation 18 €TTC à la charge du bailleur

Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail 10€ TTC/m² à la charge du locataire

Visite, constitution du dossier du propriétaire, rédaction du bail 10€TTC/m² à la charge du propriétaire

Etat des lieux location vide ou meublés.....3€TTC/m² à la charge du locataire

Etat des lieux location vide ou meublés.....3€TTC/m² à la charge du propriétaire

Autre locaux (garage) : rédaction du bail 1 mois de loyer HC à la charge du propriétaire et du locataire à part égale.

Fonds de commerce-Pas de porte : un mois de loyer HC

Vente d'immeuble à usage d'habitation : Honoraires à la charge du vendeur

Jusqu'à 50 000 € 10% TTC

De 50 001 à 200 0006 % TTC

Au-delà de 201 000 € 5% TTC

Ces prix s'entendent comme référence pour les affaires usuelles. Les dossiers spécifiques ou faisant appel à des moyens particuliers peuvent faire par d'une dérogation l'objet d'honoraires contractuellement débattus, soit supérieurs, soit inférieurs, au présent barème.

VENTES : PARKING – GARAGE –CAVE /CELLIER: 10% avec un minimum de 1500 € TTC

ESTIMATIONS : 200 € TTC. Gratuit si mandat de vente.

Dans un souci de protection de notre clientèle, nous déclarons sur l'honneur ne recevoir aucun fonds de la part de nos clients en dehors de nos honoraires.

Conformément à l'article L 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation : vivons mieux ensemble. 465 Ave de la libération 54000 Nancy. mediation@vivons-mieux-ensemble.fr. Tél : 06.61.18.50.97. Fax : 09.56.43.04.09 <https://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr>

Virginie Montagné Immobilier N° SIRET 327 481 669. 15 rue de l'industrie 31000 Toulouse Tel : 05 61 62 10 79
Mail : vm-immo@wanadoo.fr. Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds.. Carte professionnelle N°CPI 3101 2016 000 007 796 délivrée par le CCI de Toulouse. Garantie financière: SO.CA.F 26 Ave de Suffren 75015 Paris. TVA intercommunautaire N° FR 16 327 481 669.